

STAGE DU WEEK-END DES 11 ET 12 AVRIL 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

NON ADHÉRENT

• MADAME • MONSIEUR

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

N° DE TÉLÉPHONE : _____

E-MAIL : _____

MODALITÉS DE PAIEMENT CHOISIES :

- Chèque(s) à l'ordre du *CLUB DE YOGA DE CLARENSAC*
- Virement bancaire : IBAN : FR 79 2004 1010 0903 3917 7S03 093

Voir les tarifs et les conditions d'annulation en page 2.

Ce document (2 pages) est à signer pour acceptation et à renvoyer avec le premier acompte.

Toute inscription non accompagnée des 2 pages ne sera pas prise en compte.

Merci de noter vos nom et prénom sur la 2e page.

MODALITES D'INSCRIPTION – NON ADHERENT

Nom et prénom :

1. Objet :

Un stage d'un week-end est animé par Isabelle MORIN-LARBEY du samedi 11 avril 2026 à 9h30 au dimanche 12 avril 2026 à 12h (pas de repas).

Le stage se tiendra à Notre Dame de la Gardiole 30170 CONQUEYRAC.

Étant donné le nombre limité de chambres individuelles, les premiers inscrits seront prioritaires. Si nous ne pouvons pas répondre à votre demande, Josette Lopez vous contactera pour trouver une solution qui vous convienne.

2. Tarifs par personne : merci de cocher votre choix

Pour le week-end avec hébergement, 2 repas compris :

- **252 €** en chambre seule
- **232 €** en chambre double
- **223 €** en chambre triple
- **225 €** en dortoir

Pour le week-end sans hébergement, le repas du samedi midi compris :

- **167€**

Pour la journée du samedi sans hébergement, le repas du midi compris :

- **102 €**

Pour la ½ journée du dimanche (sans repas) :

- **65€**

3. Modalités de règlement :

3.a. L'inscription sera enregistrée lorsqu'un premier paiement d'un montant équivalent 30% du prix du stage sera effectué (chèque ou virement bancaire).

Le solde du prix du stage devra être payé au plus tard un mois avant la date de début du stage, soit au cours de la semaine du 2 mars 2026.

Je reconnais avoir pris connaissance ce jour des modalités d'inscription renseignées ci-dessus et déclare expressément les accepter.

Fait à _____

3.b. Paiement par chèque **à l'ordre du CLUB DE YOGA DE CLARENSAC** : envoi postal chez Madame Josette LOPEZ, 19, chemin de Saint Gilles, 30870 CLARENSAC :

- Envoi du 1^{er} chèque avec le bulletin d'inscription
- Envoi du 2^{ème} chèque : soit avec le bulletin d'inscription pour un encaissement différé, soit au plus tard avant la semaine du 2 mars 2026

3.c. Paiement par virement bancaire :

- IBAN : FR 79 2004 1010 0903 3917 7S03 093
- BIC : PSSTFRPPMON

4. Modalités d'annulation :

• A l'initiative de l'association :

Du fait de circonstances exceptionnelles et inévitables survenant sur le lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci ne permettant pas l'exécution du séjour, ou de mesures gouvernementales imposant l'annulation par l'organisateur, ou cas de force majeure : les sommes versées seront restituées intégralement aux participants.

• A l'initiative du participant :

Vous devez avertir l'association par téléphone (06.86.65.64.03 ou 06.81.43.61.37) **et** par email (yogaclarensac@gmail.com) en exposant et justifiant le motif de l'annulation.

Les modalités de remboursement dépendent de la date à laquelle la demande d'annulation survient (sauf en cas de présentation d'un certificat médical dans quel cas tout est remboursé) :

- **Au-delà d'un mois avant la date du début du stage :** l'acompte de 30% est conservé par l'association.
- **Entre 29 et 7 jours avant la date de début du stage :** 50% du montant total du prix du stage est conservé.
- **Entre 6 jours et le 1er jour du stage :** 100% du montant total du prix du stage est conservé.

5. Le participant reconnaît avoir pris connaissance des présentes modalités d'inscription et déclare les accepter.

Le _____

SIGNATURE